



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

NOTE AUX DÉCIDEURS

Mars 2023

RETOURS D'EXPERIENCE DE GCCA+ AO POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA CONCEPTION DES APPELS A PROJETS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Cette Note aux décideurs a été

Préparée par : Unité de Coordination du projet GCCA+ AO

Assisté par : Consortium Ramboll-Oréade Brèche – Com4Dev

Dans le cadre du Projet GCCA+ Afrique de l'Ouest



GCCA+
THE GLOBAL CLIMATE CHANGE ALLIANCE PLUS INITIATIVE

INTRA-ACP GCCA+ PROGRAMME An initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's European Development Fund

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne et Expertise France a supervisé l'élaboration technique de cette note, dans le cadre du Projet GCCA+ Afrique de l'Ouest.

Cette Note est publiée sous la seule responsabilité de la Direction agriculture et développement rural (DADR) et de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, de la CEDEAO et ses Etats Membres.

UNE AGRICULTURE OUEST AFRICAINE DÉJÀ IMPACTÉE PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UN ENJEU AGRICOLE, ALIMENTAIRE, ÉCONOMIQUE

L'agriculture ouest africaine, et plus particulièrement l'agriculture pluviale, déjà fragilisée par une forte variabilité interannuelle, notamment en termes de précipitations, est de plus fortement impactée par les changements climatiques. Pour rappel, ceux-ci se traduisent par une hausse avérée des températures, une plus grande variabilité des précipitations avec une baisse nette des précipitations pour certaines zones, une augmentation de la fréquence des sécheresses et des inondations, une tendance à l'élévation du niveau marin. Ils engendrent une instabilité des rendements, et donc des économies agricoles et menacent la sécurité alimentaire. D'ici à 2050, l'une des manifestations attendues des changements climatiques sera l'exacerbation de cette variabilité. Il est fort probable qu'une augmentation de la température moyenne dans tous les pays de la zone se produise, ainsi qu'une variabilité accentuée des régimes de précipitations¹. L'ensemble de ces facteurs contribuera à une perturbation des cycles des cultures, avec un risque d'un démarrage tardif et une fin précoce de la saison des pluies, une diminution de la productivité et des baisses de rendements pour la majorité des cultures, notamment pour les denrées de base (mil, sorgho, maïs, riz, niébé)

mais aussi les cultures d'export (fèves de cacao), rendant plus précaire le maintien des communautés d'agriculture de subsistance et la sécurité nutritionnelle². L'élevage et la transhumance sont et seront à l'avenir impactés, par des sécheresses plus intenses et fréquentes, avec des mouvements transhumants de plus en plus précoces, des conflits exacerbés dans les zones d'accueil autour de l'accès aux ressources et au foncier.

Si l'Afrique de l'Ouest est identifiée dans les travaux du GIEC comme l'une des régions les plus vulnérables, il est important de souligner que ces vulnérabilités sont très différenciées selon les contextes nationaux, avec une hétérogénéité des impacts et des capacités de réponse. Par exemple, le territoire de la CEDEAO comprend 120 écorégions qui amènent des facteurs de vulnérabilité différents. Cette situation appelle un effort conséquent à l'échelle régionale pour proposer une réponse politique et stratégique adaptée face aux changements climatiques. L'agriculture représente 30 à 50 % du PIB de la plupart des pays ouest-africains et constitue la plus grande source de revenus et de moyens d'existence pour 70 à 80 % de leur population³. Les activités agricoles étant très exposées aux conséquences directes et attendues des changements climatiques (sécheresses, inondations, salinisation des sols, etc.), l'adaptation du secteur est une priorité politique

¹ Source : IPCC AR6 - Climate Change 2021: The Physical Science Basis, 2021

² Source: Sultan and Gaetani, 2016 <https://doi.org/10.3389/fpls.2016.01262>

³ Source : IIED - Transformations de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales, 2003

UNE INTÉGRATION PROGRESSIVE DE L'ADAPTATION DANS LES POLITIQUES ET STRATÉGIES DE LA CEDEAO

À ce titre, la politique agricole régionale, l'ECOWAP, vise à renforcer et développer une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. La CEDEAO a dès 2015 fait de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC)⁴ et de l'agroécologie (AE)⁵ des piliers de sa stratégie agricole.

Depuis 2018, la CEDEAO coordonne et finance avec le soutien des partenaires financiers, des appels à propositions pour des projets de terrain AIC et AE portés par le secteur public et privé, les ONG et Associations/organisations paysannes de la région.

Plus récemment, en avril 2022 la CEDEAO a défini et adopté sa première stratégie régionale sur le climat (SRC) pour fixer des objectifs régionaux d'atténuation et d'adaptation à l'horizon 2030. Celle-ci s'inscrit pleinement dans le cadre de l'Accord de Paris, elle est alignée et participe à atteindre la Vision 2050 de la CEDEAO et contribue également à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). L'agriculture, la pêche, l'élevage et l'aquaculture font partie des secteurs couverts par la SRC.

GCCA+ AO : UN APPEL À PROJETS ORIGINAL POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DES AGRICULTURES ET DES COMMUNAUTÉS

Le projet GCCA+ Afrique de l'Ouest (GCCA+ AO) vise à renforcer l'action régionale ouest-africaine pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. Financé par l'Union Européenne, mis en œuvre par Expertise France, sous le leadership politique et institutionnel de la CEDEAO, et avec le partenariat technique du CILSS, il participe notamment à l'émergence de solutions de terrains innovantes pour renforcer la résilience climatique des acteurs agricoles et ruraux.

Deux appels à propositions de projets « Innovations pour une agriculture familiale intelligente face aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest – GCCA+ AO » ont été lancés en 2019 et 2020. A la différence d'autres appels à propositions de projets davantage orientés « agriculture », le dispositif a mis en avant l'adaptation aux changements climatiques comme objectif premier, avec pour ambition de faire émerger des bonnes pratiques répliquables et a laissé volontairement l'appel ouvert à des projets relevant tout autant de l'AIC que de l'AE. Quinze projets pilotes portés par des organisations de la société civile ont ainsi été menés dans onze pays entre 2020 et 2022. Ils ont été financés et déployés, pour un montant moyen de 220 000 HT euros par projet, provenant d'une enveloppe totale de 3.1 millions d'euros. Le dispositif a encouragé des dynamiques partenariales avec la recherche et a accordé une place (et une part du budget) à la capitalisation et au suivi-évaluation.

Au terme du déploiement de l'appel à propositions de projets et de leur mise en œuvre, une capitalisation régionale a été conduite. Les leçons apprises de ce dispositif original sont présentées ici pour à l'avenir mieux intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les futures conceptions de programmes.

LES LEÇONS APPRIS APRES 3 ANNÉES DE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF

Au vu des montants proposés, ce sont de petits porteurs de projets (petites structures, ONG locales, etc) travaillant à l'échelle locale qui ont été retenus sur des propositions d'adaptations dites « incrémentales » (c'est-à-dire une adaptation des pratiques agricoles existantes). Les montants alloués se situaient dans une fourchette entre 150 et 240 000 euros par projet pilote. Au regard de tels montants, ce sont surtout des projets pilote d'AE, développés à petite échelle, qui ont émergé de la sélection, et non des projets pilotes tournés vers des solutions AIC ou développés à plus grande échelle. Les montants ont donc induit une orientation vers certains types de porteurs et de projets.

Si les porteurs de projet pilotes retenus ont bien développé des projets de terrain prometteurs en termes de pratiques agro-écologiques, ils ont néanmoins rencontré des difficultés à faire le lien entre leur projet et les enjeux climatiques, et à appréhender la complexité de l'appel à projets qui comportait nombre de notions théoriques (« vulnérabilités », « maladaptation », etc). Ainsi, il semble important d'accompagner les potentiels porteurs de projet les moins familiers avec ces notions et ces sujets, d'une part en rendant lisibles et concrets les enjeux climat dans les textes des lignes directrices, mais aussi en les accompagnant pour qu'ils se saisissent mieux de ces enjeux tout au long du cycle projet.

La capitalisation régionale a montré que les porteurs de projets pilotes avaient en amont desdits projets une faible connaissance des facteurs de vulnérabilités et des enjeux climatiques locaux, entraînant une difficulté à hiérarchiser les priorités en termes d'enjeux climatiques par exemple) et un fort besoin d'analyses préalables pour comprendre les impacts et risques climatiques ainsi que les risques de maladaptation.

En revanche, le comité de sélection a pu apporter des éléments complémentaires éclairants sur le contexte des projets proposés et ainsi mettre mieux en lumière les risques climatiques en jeu et le potentiel de maladaptation⁶. De plus, le comité a pu jouer son rôle et identifier le potentiel de répliquabilité des projets soumis, l'un des enjeux de l'appel à projet étant de tester des projets pilotes répliquables à plus grande échelle.

⁴ L'Agriculture Intelligente face au Climat est une approche développée autour des années 2010 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui permet de définir les mesures nécessaires pour transformer et réorienter les systèmes agricoles dans le but de soutenir efficacement le développement de l'agriculture et d'assurer la sécurité alimentaire face au changement climatique (FAO 2010)

⁵ « L'agroécologie est une manière de penser l'agriculture qui vise à réduire l'utilisation d'intrants de fertilisants chimique et de produits phytosanitaires en misant sur une forte intégration des différentes composantes de la production agricole pour tirer parti des cycles et régulations naturels » (Schutter, 2021)

⁶ La maladaptation est un changement opéré (un changement de pratiques agricoles par exemple) qui conduit à aggraver le problème du changement climatique plutôt qu'à améliorer la situation et à diminuer la vulnérabilité.

Par l'accent mis sur la capitalisation et la recherche-action, l'appel à projets avait pour ambition de « documenter » des expérimentations concrètes en cherchant à objectiver les pratiques avec des bénéfices climatiques réels. En pratique, la capitalisation régionale a pu constater un partenariat réussi avec la recherche pour plusieurs projets. En revanche, le temps pour l'implémentation des projets (limité à deux ans maximum) s'est avéré trop court et n'a pas permis d'évaluer les retombées et les impacts des changements de pratiques ou des innovations et de les capitaliser. De plus, un travail spécifique mérite d'être conduit pour là encore accompagner les porteurs de projet à développer des indicateurs spécifiques à l'adaptation aux changements climatiques (au-delà d'indicateurs de développement rural simple ou d'indicateurs classiques de suivi de projet par exemple), permettant de suivre dans le temps l'évolution conjuguée des pratiques, des capacités d'adaptation mais aussi des conditions climatiques. Enfin, deux niveaux de capitalisation sont nécessaires (à l'échelle des projets pilotes déployés et au niveau du dispositif d'appel à propositions de projets dans son ensemble), pour permettre de tirer des enseignements pour les politiques publiques des Etats membres.

LES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR FAVORISER UNE MEILLEURE INTÉGRATION DE L'ADAPTATION DANS LES APPELS À PROPOSITIONS DE PROJETS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

1- Prévoir un accompagnement des petits porteurs de projet consistant à renforcer leur capacité sur les enjeux climat et la capitalisation

La capitalisation régionale montre que les petits porteurs de projets pilotes ont besoin d'être accompagnés dans leur compréhension des tendances observées et à venir des changements climatiques sur leur territoire d'intervention, des impacts existants et attendus mais aussi sur les connaissances disponibles, le cadre de la mobilisation de leurs institutions territoriales, nationales et régionales sur ces sujets etc. A ce titre, le dispositif GCCA+AO a testé le renforcement de capacités des porteurs de projets pilotes via des formats type webinaires, mais aussi leur accompagnement dans le cadre des missions de suivi-évaluation.

De plus, un renforcement des capacités des porteurs de projets pilotes est nécessaire sur les méthodes de capitalisation à l'échelle d'un projet (menée en simultané de la capitalisation régionale) afin qu'ils soient mieux à même d'identifier les bonnes pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques ou innovantes, les conditions de développement ou d'adoption de telles pratiques par les communautés paysannes, etc.

Ces deux types de renforcement de capacité gagneraient à être intégrés dans la conception des futurs appels à propositions de projets et dans les budgets proposés. Favoriser les partenariats multi-acteurs et encourager des partenariats avec la recherche, et de la recherche-action sur ces questions d'adaptation semble

également clé.

2- Mieux connaître les impacts, les facteurs de vulnérabilité, les risques climatiques à travers des études préalables

Une meilleure connaissance préalable du contexte climatique, des tendances observées mais aussi des facteurs de vulnérabilité permettrait une meilleure sélection ou réorientation des projets subventionnés, clarifiant ce qu'il est nécessaire d'adapter à quoi. De surcroît, une telle connaissance permettrait également de prévenir la maladaptation. Le financement d'études préalables / de faisabilité légères comme peuvent le faire d'autres bailleurs⁷ s'avère pertinent.

3- Mieux accompagner les porteurs de projet dans leur mise en lien avec les institutions locales, nationales, régionales pour faire connaître les projets, les pratiques développées

Afin que les solutions expérimentées soient promues et disséminées, et favoriser leur intégration dans les politiques nationales et les plans d'investissement lorsque, les gestionnaires du dispositif pourraient faciliter la mise en lien des porteurs de projets avec les autorités locales, nationales, régionales.

4- L'enjeu de la mise à l'échelle des bonnes pratiques et innovations : aller plus loin via le financement de programmes d'échanges horizontaux entre paysans, mais aussi de services de formation, de conseils.

Comme montré lors de l'atelier régional de partage de la capitalisation des projets pilotes financés par GCCA+ AO, la diffusion et l'adoption des bonnes pratiques et des innovations ne se fait pas sans un accompagnement et des financements : des moyens humains et financiers pour des programmes d'échanges transversaux entre acteurs agricoles mais aussi le développement de services pour l'accompagnement des producteurs sont nécessaires. De surcroît, il est important de souligner que les familles paysannes les plus vulnérables ne disposent pas des moyens économiques et financiers nécessaires aux investissements pour l'adaptation. Un appui financier pour l'équipement de ces ménages est un préalable à l'adoption des pratiques adaptées et des innovations.

5- Développer des stratégies d'action AE et AIC différenciées en fonction des vulnérabilités des écorégions et des spécificités nationales

Comme souligné précédemment, des diagnostics préalables de vulnérabilités permettraient de mieux connaître les facteurs de vulnérabilités et les impacts différenciés sur le territoire de la CEDEAO. Les futurs appels à propositions de projets gagneraient ainsi à tenir compte de ces différences.

⁷ On pense ici aux études préalables du Fonds Vert Climat.



#ECOWAP2025

Commission de la CEDEAO

Département Affaires économiques et Agriculture

Direction Agriculture et Développement Rural

Agence Régionale Pour l'Agriculture et l'Alimentation

Annexe River Plaza – 496 Abogo Largema Street - Central Business District

PMB 401 Abuja FCT – République Fédérale du Nigéria

 agric_ruraldev@ecowas.int
araa@araa.org

 [@ecowas_agric](https://twitter.com/ecowas_agric)
[@ARAA_CEDEAO](https://twitter.com/ARAA_CEDEAO)

 [@ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)
[@araaraaf](https://www.facebook.com/araaraaf)

 www.ecowap.ecowas.int
www.araa.org